

UN1TÉ

Recrutement et formation des motocyclistes Réécriture de l'instruction

Afin d'améliorer et de simplifier les modalités de recrutement et de formation des motocyclistes, l'Académie propose une réécriture de l'instruction NOR : INTC2137724J du 15 juillet 2021.

Les principaux changements envisagés :

- Choix d'affectation connu à l'issue des phases de sélection
- Possibilité de formuler jusqu'à trois choix d'affectation
- Durée de la formation initiale : 13 semaines (au lieu de 15)
- Formation initiale structurée en trois modules : conduite moto / conduite routière / intervention
- Fin de stage prononcée en cas d'interruption (arrêt de travail ou exemption partielle d'activité) égale ou supérieure à deux jours par module de formation, soit six jours au total (contre deux jours auparavant)
- Reprise de spécialité possible après 12 mois d'interruption de la pratique moto (contre six mois auparavant)



Pour **UN1TÉ**, ces modifications vont dans le bon sens, mais nécessitent certaines précisions.

L'attractivité de la spécialité passera avant tout par une reconnaissance légitime !

Suivez-nous



UN1TÉ
FO

16/04/2025